

# Souveraineté La Solution inc.

2- Toute personne ou groupe de personnes auront deux ans maximum, avec un rapport à tous les trois mois pour avoir un compte rendu de l'évolution du projet avec droit de visite par le ministère concerné. Le rapport devra contenir les exigences et offres ainsi que les conditions demandées par le ou les représentants du projet. Pour l'entreprise ou autre, le rapport devrait être signé par les représentants et les travailleurs. Tout ceci serait sans condition à l'exception du respect de la sécurité directement liée à tout le personnel impliqué et le respect de l'environnement, ceci donnerait le droit sans part financière de la part du gouvernement en place. Les travailleurs recevraient donc un revenu garanti à chaque deux semaines.

Vous pouvez trouver ces deux énoncées sur le site de Souveraineté La Solution inc. [www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com) menu documents, section mémoires, titre: Dans un Québec indépendant, Québec aux québécois, 1- volet économie, politique et ressources, 2- volet de l'emploi et revenu garanti.

**Une marine marchande québécoise est de mise.**

**Solution: Pour que ces lois se concrétisent, il faut être solidaire pour qu'un vote sur l'indépendance du Québec selon sa découpe ait lieu dans notre Assemblée Nationale et au plus tôt et surtout ne pas diviser le vote ou ne pas aller voter, ainsi que ne pas l'annuler, car seul le Parti Québécois peut nous délivrer de ce parti fédéraliste qui nous tient sous le joug du conquérant.**

